



N° 2024_023

FINANCES - Budget Annexe Atelier Relais – Budget Primitif 2024 - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le vendredi 22 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 8 avril 2024 à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Dominique RENAULT.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 20

Excusés :

Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Charline MARTINEAU, Marie-Françoise QUERE.

Pouvoirs :

Christine ADRIAN Carl LEQUERTIER
Daniel BOCQUET Joël GIRARD
Christiane BRESSION Pascal FOULON
Charline MARTINEAU Bruno GUITTARD

Secrétaire de séance : Valérie LABOUACHRA

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratif ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2023-077 du Conseil Municipal relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2024-005 du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du débat d'orientation budgétaire 2024 et le rapport d'orientation budgétaire ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 29/01/2024,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle,

Le projet de budget 2024 s'élève à 73 369,70 € qui se répartissent ainsi :

- 39 150,00 € pour la section de fonctionnement,
- 34 219,70 € pour la section d'investissement.



PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DES SECTIONS :

- **Section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement s'équilibre à 39 150,00 € en dépenses et en recettes de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	31 308,55 €	Recettes réelles	39 150,00 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Virement à la section d'investissement	7 841,45 €	Excédent antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	39 150,00 €	TOTAL	39 150,00 €

- **Section d'investissement :**

La section d'investissement s'équilibre à 34 219,70 € de la manière suivante :

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Dépenses réelles	9 700,00 €	Recettes réelles	26 378,25 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	Recettes d'ordre	0,00 €
Résultat reporté (déficitaire)	24 519,70 €	Virement de la section de fonctionnement	7 841,45 €
TOTAL SECTION	34 219,70 €	TOTAL SECTION	34 219,70 €

Il s'équilibre de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 011 – Charges à caractère général	15 800,00€	31 057,55€
Chapitre 012 – Charges de personnel	0,00€	0,00€
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0,00€	0,00€
Chapitre 65 – Charges gestion courante	0,00€	0,00€
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00€	251,00€
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	0,00€	0,00€
Chapitre 68 - Dotations aux provisions amortissements et dépréciations des immobilisations	0,00€	0,00€
Total dépenses réelles	16 800,00€	31 308,55€
Chapitre 023 Virement à la section investissement	29 200,00€	7 841,45€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	29 200,00€	7 841,45€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	46 000,00€	39 150,00€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 013 – Atténuation de charges	0,00€	0,00€
Chapitre 70 – Ventes produits	10 600,00€	10 000,00€
Chapitre 73 – Impôts & taxes	0,00€	0,00€
Chapitre 74 – Dotations & subventions	0,00€	0,00€
Chapitre 75 – Autres produits	35 400,00€	29 100,00€
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0,00€	50,00€
Total recettes réelles	46 000,00€	39 150,00€
Chapitre 042 Opération d'ordre de transferts	0,00€	0,00€
Chapitre 002 Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	0,00€	0,00€

TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	46 000,00€	39 150,00€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 16 Remboursement d'emprunt	19 666,68€	9 700,00€
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	0,00€	0,00€
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00€	0,00€
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0,00€	0,00€
Chapitre 23 Immobilisations en cours	0,00€	0,00€
Chapitre 020 Dépenses imprévues	9 080,30€	-
Total dépenses réelles	28 746,98€	9 700,00€
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
Chapitre 001 Déficit d'investissement antérieur reporté	34 534,50€	24 519,70€
Total dépenses d'ordres	34 534,50€	24 519,70€
Reste à réaliser	0,00€	0,00€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	63 281,48€	34 219,70€

RECETTES D'INVESTISSEMENT	PROPOSITION 2023	PROPOSITION 2024
Chapitre 10 Dotations fonds et réserves	29 681,48€	26 378,25€
Chapitre 13 Subventions d'investissement	0,00€	0,00€
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	0,00€	0,00€
Total dépenses réelles	29 681,48€	26 378,25€
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert	0,00€	0,00€
021 Virement de la section de fonctionnement	33 600,00€	7 841,45€
Chapitre 002 Excédent d'investissement reporté	0,00€	0,00€
Total dépenses d'ordres	33 600,00€	7 841,45€
Reste à réaliser	0,00€	0,00€
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	63 281,48€	34 219,70€

M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal ;

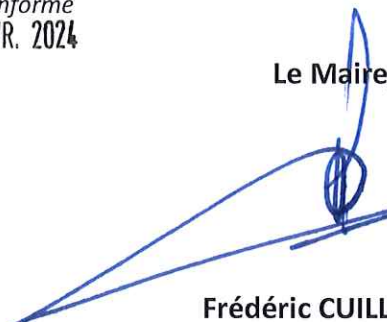

D'ADOPTER le budget annexe Atelier Relais 2024 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessus, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

D'AUTORISER M. Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 10 AVR. 2024

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 AVR. 2024
Et de l'affichage le 10 AVR. 2024

Le secrétaire de séance, Valérie LABOUACHRA




Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 045-214502692-20240408-CM_2024_023-DE

